Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213503121-20260209-009_26-DE

Département d'Ille-et-Vilaine Commune de Saint-Senoux	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2026**
MEMBRES En exercice : 19 Présents : 13 Votants : 17 Pouvoirs : 4 **DATES** Convocation : 29/01/2026 Affiché le : 13/02/2026	L'an deux mil vingt-six, le neuf février, à dix-neuf heures, Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Senoux, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances en Mairie, sous la présidence de Maryline LAIR, Maire. **Présent.es** : LAIR Maryline, HINRY Delphine, TEXIER Nicolas, COUEPEL Anne-Marie, THOMAS Christophe, THEZE Éric, VAN BUTSEL Juliane, FOLATRE Vincent, ESNAUD Bernard, DUCHET Soizic, CHAUVEL Guillaume, DUBOURG Géraldine, CORMIER Jean-Pierre **Absent.es** : BOITEAU Christophe, QUINQUET Héloïse, DUPONT David, de CRISENOY Claire, GENDRON Natacha, MASSIOT Christophe **Pouvoirs** : BOITEAU Christophe à THEZE Éric, QUINQUET Héloïse à HINRY Delphine, DUPONT David à DUCHET Soizic, de CRISENOY Claire à ESNAUD Bernard **Secrétaire de séance** : DUCHET Soizic

Délibération n°009.26

➢ **Objet - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 janvier 2026**

Madame la Maire soumet le procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2026 à l'approbation du Conseil Municipal.
Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité (17 voix pour).

Pour extrait certifié conforme
La Maire,
Maryline LAIR

MAIRIE DE St-SENOUX
35580